

SYNTHÈSE

Vers une société de réconciliations

Des principes et idées libres de droits

Ce document synthétise les éléments clés de la note « Vers une société de réconciliations » publiée par La Fabrique de nos Réconciliations en septembre 2026. Il en reprend les messages principaux sur le sens des réconciliations et de premiers principes pour y tendre.

Le constat

Nous proposons de mettre les réconciliations au centre d'un projet, au cœur d'une démarche. D'en faire un état d'esprit.

Réconciliations cesse d'être un terme fade quand on le met face à son contraire : la tentation de la guerre civile. Dans l'histoire récente, nous avons connu la plus grande et la plus belle réconciliation, à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Nous pensons que les réconciliations peuvent aussi précéder les catastrophes, et les éviter.

Réconciliations au pluriel, car nous lui donnons plusieurs sens, nous lui faisons jouer plusieurs rôles, nous avons beaucoup à réconcilier.

- **D'abord nous réconcilier avec nous-mêmes.** Nous souffrons d'un décalage entre nos comportements et nos idéaux, nos actions et nos aspirations. Nous vivons dans des contradictions permanentes, dont nous n'avons pas toujours pleinement conscience. Nous n'en sommes pas les seuls responsables, ni même les premiers responsables. Cette dissociation résulte de mécanismes économiques, démocratiques, sociaux qui, en grande partie, induisent des comportements contraires à l'intérêt général et souvent, paradoxalement, contraires à nos propres intérêts.
- **Ensuite, nous réconcilier entre nous.** Nous vivons dans un environnement qui nous divise, nous oppose, nous antagonise, organise la polarisation. Pourtant, nous partageons de mêmes aspirations, ou lorsque ce n'est pas le cas, nous sommes susceptibles de les partager. Nous ne sommes pas condamnés à la guérilla civile, si ce n'est la guerre civile.
- **Réconcilier des concepts qui semblent contradictoires**, incompatibles les uns avec les autres. La solidarité semble contradictoire avec la responsabilité. La construction d'une grande puissance européenne semble contradictoire avec le besoin de proximité et d'identité. Le respect des enjeux environnementaux nous apparaît contradictoire avec la satisfaction de nos besoins. Et la satisfaction de nos besoins contradictoire avec les contraintes budgétaires et économiques.
- **Bien sûr, nous réconcilier avec le vivant**, avec l'environnement, avec la planète. Cesser de la réchauffer. Cesser de nous détruire en détruisant la biodiversité. Ce n'est pas la planète qui se réchauffe, c'est nous qui la réchauffons.
- **Enfin, nous réconcilier avec la politique.** En la fabriquant plutôt qu'en la subissant. En la remettant à sa place. En lui assignant d'autres ambitions. En en étant partie prenante. En devenant les premiers acteurs de la politique.

Car nous avons besoin de la politique pour opérer cette réconciliation, pour réaligner nos intérêts. Réaligner nos comportements avec nos intérêts. Réaligner nos intérêts particuliers avec l'intérêt général. Ne pas nous enfermer dans des contradictions insolubles.

Si nous nous attachons au terme de « réconciliations », c'est aussi parce qu'il s'oppose à celui de capitulation. Dans les grandes réconciliations, il n'y a pas de vaincu. Il n'y a pas de renoncement.

Et les réconciliations ne s'imposent pas d'elles-mêmes. Il n'y a pas de décret de réconciliation. Les réconciliations se fabriquent.

Cette synthèse contient des extraits d'une réflexion plus profonde sur des principes collectifs qui pourraient fonder une société de la réconciliation.

De premiers principes pour tendre vers une société de réconciliation

Les obligations

La Fabrique de Nos Réconciliations propose de repenser la société à partir des obligations mutuelles de tous envers tous, comme réponse à tous les dangers communs, comme préalable à l'affirmation de droits, et comme condition pour concilier et réconcilier les droits de tous et de chacun.

Si tout repose d'abord sur des droits, les demandes infinies de droits nouveaux ne pourront jamais être satisfaites, les droits réels se limitant à des droits formels. La solidarité, la fraternité ne sont plus vécues comme des obligations naturelles et nécessaires mais comme des contraintes imposées et subies. Les obligations ne sont plus perçues comme équitablement réparties, mais comme des limites qui pèsent sur les plus vulnérables. Leur énoncé n'est plus clair mais est obscurci par un maquis de normes et de règlements, matérialisés par des formulaires illisibles. L'une des obligations fondamentales dans une démocratie « Nul n'est censé ignorer la loi » est devenue une injonction paradoxale, avec une loi indéchiffrable et dont les conditions d'élaboration renforcent la méfiance.

Piste concrète : En prenant comme inspiration la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, organiser une délibération sur l'élaboration d'une déclaration des obligations, obligations des institutions et des citoyens.

La société de reconnaissance

Le besoin de reconnaissance est probablement plus grand qu'il n'a jamais été, parce qu'une société plus « massifiée », plus anonyme, avec un moins grand sentiment d'appartenance, une identité plus floue, des parcours moins linéaires, davantage de technologie, moins de structures collectives, fait naître un immense besoin de « reconnaissance ». L'absence de reconnaissance ne permet pas les réconciliations. Elle crée les frustrations, le ressentiment, les antagonismes. Elle délégitime les pouvoirs qui n'offrent pas la reconnaissance, elle ne favorise pas l'engagement ni la responsabilisation.

Pour la Fabrique, il ne suffit pas de pointer ce besoin de reconnaissance, il faut y répondre : donner à chacun un rôle utile ; créer des liens sociaux suffisants ; trouver les bonnes formes de « reconnaissance », pas seulement monétaires, pas uniquement symboliques ; tenir compte de chacun, c'est-à-dire de ses besoins, de ses opinions, de ses aspirations, de ses craintes ; permettre à chacun de pouvoir espérer représenter les autres et accéder à des responsabilités.

Piste concrète : créer des « cahiers de reconnaissance », pour recueillir les aspirations de reconnaissance ; définir des instruments de mesure de la reconnaissance ; organiser des délibérations sur les « justes rémunérations » ; définir des pistes pour répondre aux besoins de reconnaissance.

La société de la confiance

Notre société, notre système juridique et institutionnel sont fondés sur la méfiance. L'État se méfie des autres collectivités publiques, des acteurs privés, de ses propres agents et des citoyens. Et réciproquement. La méfiance appelant la méfiance, cette chaîne de méfiance se retrouve aux différents niveaux de décision. C'est la méfiance qui ne permet pas à un responsable d'une école de recruter ses enseignants, à une collectivité décentralisée d'exercer pleinement ses compétences, à un travailleur social de pouvoir débloquer une aide en fonction de la situation réelle d'une personne en détresse, à un constructeur de logement de mettre la cuvette des toilettes dans une salle de bains, et de nombreux autres empêchements, y compris — jusqu'à

peu de temps — à un hôpital d'accepter les services d'un médecin bénévole, à une entreprise de pouvoir proposer un essai de quelques jours à un allocataire de minima sociaux n'ayant pas travaillé depuis des années, à une commission de surendettement de commencer à épurer la dette d'une personne pas suffisamment endettée. Et l'on peut multiplier les innombrables exemples.

Question de réconciliation : quelles conditions pour que les citoyens reprennent confiance dans leurs institutions, dans ceux qui les représentent, et ne se sentent pas exclus d'un « système » qui leur échapperait ? Comment faire évoluer les « normes » pour combattre le sentiment d'empêchement ?

La conciliation entre responsabilité et solidarité

Question de réconciliation : comment préserver la solidarité en la combinant avec davantage de responsabilité ? Quelles contraintes sommes-nous prêts à accepter pour privilégier la prévention sur la compensation ?

La contribution civique universelle

Être citoyen, ce n'est pas seulement payer ses impôts et respecter la loi. C'est appartenir à une Nation et en être contributeur. C'est reconnaître que la société dans laquelle on vit — ses services publics, sa sécurité, sa cohésion, sa capacité à traverser les crises — ne tient pas d'elle-même. Elle tient parce que des gens l'entretiennent, la soignent, la font vivre. Elle tient parce que tous s'en sentent responsables et parties prenantes. Elle ne peut pas tenir si les « citoyens » se comportent comme de simples consommateurs de services publics et de démocratie. Elle ne peut pas tenir s'ils estiment que les mécanismes indispensables et sophistiqués de solidarité, auxquels ils contribuent financièrement, se suffisent à eux-mêmes pour assurer la cohésion de la société et se substituent à la part de solidarité, d'engagement qu'ils peuvent produire. Notre responsabilité vis-à-vis du bien commun ne se délègue pas. Elle s'exerce.

Comment élargir la notion de citoyenneté à une contribution de chacun au bien commun ? Comment l'organiser ? Comment la reconnaître ? Comment la généraliser ? Comment tenir compte de la contribution de chacun ?

Pour aller plus loin

[Lire la note complète](#)

[Contribuer à la réflexion](#)